

# LE TAM

Octobre 2023

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°44

assainissement

## INVESTIR : PRÉSERVER LA RESSOURCE EAU !

### mon TADG

Les Basques débarquent  
en Corrèze.

Page 6

### centre aqua

Une métamorphose  
à venir.

Page 24

### France Rénov'

Accompagner  
pour la rénovation énergétique.

Page 28



**Une nouvelle fois, l'impact du changement climatique** s'est fait sentir avec notamment les vagues de canicule tardives observées cette année. Pour la première fois les horaires des déchetteries ont été modifiés pour en tenir compte et permettre aux agents de travailler en dehors des heures les plus chaudes. C'est d'ailleurs l'ensemble des agents travaillant en extérieur qui ont vu leurs temps de travail adaptés.

Au-delà, le réchauffement climatique nécessite bien des adaptations dans la conception et la maintenance des bâtiments et services ainsi que dans l'anticipation sur la raréfaction des ressources en eau, avec l'indispensable protection des milieux. Le présent numéro du TAM évoque avec pédagogie cette problématique au travers des enjeux liés à la compétence assainissement.

**L'été fut également mis à profit pour multiplier les chantiers routiers** sur le territoire et finaliser la mise en place de toute l'organisation nécessaire aux Transports scolaires désormais assurés directement par l'agglomération à la rentrée 2023. À présent, 1 900 élèves du primaire et du secondaire sont transportés chaque jour sur une des 86 lignes qui maillent le territoire de Tulle agglomération.

Le bilan de la saison touristique (non réalisé à la date de cet édito) avec l'Office de tourisme intercommunal Tulle en Corrèze nous permettra d'apporter les ajustements nécessaires même si on sait l'impact des aléas météorologiques sur la saison estivale.

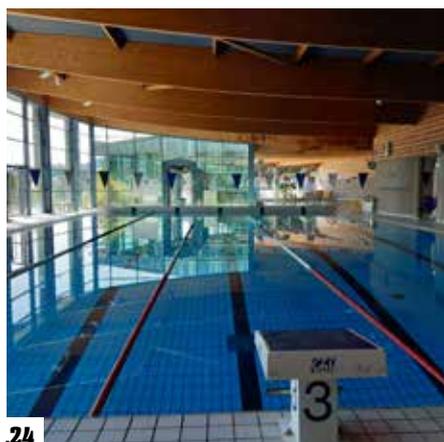
**La manifestation annuelle "Mon territoire a du goût" accueillera nos amis Basques à Saint-Priest-de-Gimel** dans les prochains jours (15 octobre), pour une belle rencontre des produits et savoir-faire culinaires. Venez nombreux !

Je souhaite enfin que nous puissions tous pleinement profiter de "l'été indien" et des couleurs automnales qui vont si bien à nos forêts et nos sous-bois. ■

**Michel Breuilh**  
Président de Tulle agglomération



10



24



13



16



6

## actualités

P. 04

Hoora ! Festival. Biennale européenne d'histoire locale. Chameyrat se ligue contre le cancer. Secondes rencontres du mécénat. Visites sur le site Internet de Tulle agglo. Festival international d'art photographique. Les actualités du centre aqua. Mon territoire a du goût 2023. Les Transports scolaires. Un nouvel arrêt sur la ligne 2 du TuT agglo. Le TAD agglo. Mobilis sur les réseaux sociaux. Les mobilités douces à l'honneur.

## économie

P. 10

L'activité reprend à l'atelier fermier. Le campus connecté et le CFA Bâtiment récompensés. L'outil en main Tulle. Une association pour la ZA de Mulatet. Ils ont rejoint Initio.

## portrait

P. 12

SAS Solar Impact.

## paroles de...

P. 13

Il était une fois un café enchanté...

## zoom sur...

P. 14

Voirie, les chantiers de l'été.

## dossier

P. 16

Investir pour préserver la ressource eau !

## projet

P. 24

Nouvelle jeunesse vertueuse pour le centre aqua.

## communes

P. 26

Un restaurant « Épicurieux ». Fin des travaux à l'école de Sainte-Fortunade. Un verger partagé à Sainte-Fortunade. Un 14 Juillet tout en couleur. Le marché des créateurs corréziens. Du cirque dans un cadre bucolique. Un rallye touristique réussi. Journée de l'environnement.

## environnement

P. 28

Le dispositif France Rénov'. Une labellisation pour les propriétaires forestiers. Les nouvelles colonnes de tri installées. Tous au compostage partagé ! La transition énergétique : c'est maintenant ! Bâtiments passifs : une journée pour les professionnels.

## culture

P. 30

Lecture & Culture : infos et rendez-vous.

## tribunes

P. 31

Le Tam. Tulle agglo Magazine - 7, impasse Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E-mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, Claire Mouzac, Coralie Vintéjoux. **Photos et illustrations** : Parcours Métiers et Je filme ma formation. Célier Diez. SAS Solar Impact. Mairie de Chameyrat. Faou. Mairie de Pandrignes. Mairie de Bar. Ville de Tulle. Mairie de Favars. François Valente. Kathleen Missud. Médiathèque intercommunale Éric Rohmer. Rémy Marneix. Carole Massié. Coralie Vintéjoux. Marie Cailleaud. Claire Mouzac. Éric Dubois Geoffroy. Laura Fronty. AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Octobre 2023. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.



## Bienvenue à HoorA ! Festival

**Du 13 au 18 février 2024, ce festival événement va enflammer la Corrèze**, avec des escales à Tulle, Brive et Uzerche : plongez dans l'univers vibrant de la culture hip-hop ! Dernier né, HoorA ! Festival est une célébration de la créativité, de la diversité et de l'inclusivité. La programmation mêle des artistes de renommée à des talents émergents, tous passionnés par la culture hip-hop. Danse, rap, graffiti, cinéma, toutes les disciplines du genre seront représentées pour vous offrir une expérience immersive et captivante. Organisé par Des Lendemains qui chantent, HoorA ! Festival est riche de promesses. Le TaM sera au rendez-vous et ne manquera pas de vous présenter la programmation complète en début d'année. ■



### Solidarité

## Chameyrat se ligue contre le cancer

Dans le cadre de la campagne Octobre Rose, le rendez-vous de mobilisation nationale contre le cancer du sein, la commune de Chameyrat, l'association Chameyrat Culture et Loisirs et le Comité de la Corrèze de la Ligue contre le Cancer organisent La Chameyracoise, une marche de 7 km et de 10 km à travers les sentiers de la commune, le dimanche 22 octobre à 9h30. Les inscriptions se feront sur place le jour même dès 8h30. Ravitaillement à mi-parcours pour la marche de 10 km et collation offerte au départ et à l'arrivée. On compte sur vous ! Une participation de 5 € entièrement reversée à la Ligue pour la recherche contre le cancer du sein (gratuit pour les - de 12 ans) sera demandée. ■

Informations auprès de Michel Mirat  
au 06 17 87 30 79

### EN BREF

## Biennale européenne d'histoire locale

La deuxième Biennale européenne d'histoire locale aura lieu à Tulle du 9 au 15 octobre et aura pour thème : "Boire et manger localement. Histoires de terroirs". Des historiens et des chercheurs échangeront avec des producteurs, des chefs cuisiniers, des écrivains ou encore des politiques autour de différentes questions relevant des cultures culinaires européennes, des grandes migrations, des transformations agricoles, etc. Ces moments d'échange prendront diverses formes : tables rondes, conférences, projections cinématographiques et bien évidemment, dégustations !

Le programme complet est à retrouver sur le site de la biennale : [www.biennale-tulle.fr](http://www.biennale-tulle.fr)

### Patrimoine

## Secondes Rencontres du mécénat



**Le samedi 21 octobre**, de 13h30 à 18h, la Ville de Tulle organise en collaboration notamment avec la Cité internationale de la tapisserie - Aubusson, la CCI de la Corrèze, Tulle agglomération et le ministère de la Culture, les secondes Rencontres du Mécénat autour du thème : "Mécène d'hier. Mécènes d'aujourd'hui. Portraits sensibles". Il s'agit d'une session de formation qui s'adresse aux élus, aux responsables d'association ainsi qu'aux chefs d'entreprise. Elle aura lieu à la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines, 1 place du Docteur Maschat à Tulle. Au programme : des tables rondes pour comprendre ce qu'est le mécénat, les différentes formes qu'il peut prendre, la défiscalisation, etc. Si vous êtes intéressés, les inscriptions se font par mail à [rencontresmecenat@ville-tulle.fr](mailto:rencontresmecenat@ville-tulle.fr). ■

Plus d'informations auprès du service Développement culturel et mécénat de la Ville de Tulle au 05 55 21 73 96.

# 13 224

C'est le nombre de visites enregistrées sur le nouveau site internet de Tulle agglomération depuis sa mise en ligne le 4 juillet dernier. Imaginé pour les usagers, il offre une recherche simplifiée de l'information, propose une approche éco-conçue et tend vers la sobriété énergétique, se concentrant ainsi sur les réels besoins des habitants du territoire.

Pour le consulter : [www.tulleagglo.fr](http://www.tulleagglo.fr)



Mon deuxième corps, Eric Dubois / Geoffroy

## FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

### Arles et Montier-en-Der à l'honneur

Le 24<sup>e</sup> Festival international d'Art photographique organisé par le Photo-Club ASPTT Tulle se tiendra du 28 octobre au 12 novembre prochains. Cette année, grande nouveauté : les expositions en intérieur seront installées dans les salons de la préfecture. L'invité d'honneur sera la Fédération Photographique de France qui présentera deux de ses collections de prestige. La première mettra en lumière 31 œuvres exposées en 2021 à l'occasion des Rencontres de la photographie d'Arles. Elle sera visible au côté du reportage photos du Photo-Club ASPTT Tulle sur le chantier de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines. La seconde exposition se présentera sous la forme d'un chemin allant des jardins de la préfecture à la cathédrale, et le long duquel seront affichées 24 photographies "Nature"

## Solidarité

### Nouvelle édition pour le marché solidaire

Dimanche 15 octobre se tiendra le marché festif solidaire, organisé par le CCAS de la Ville de Tulle, Tulle agglomération et les associations du territoire. Ce rendez-vous automnal s'installe à partir de 10h, place Smolensk à Tulle. Au programme de cette journée : atelier soupe, vélo blender et atelier « Mix Soup », ateliers de sensibilisation à l'environnement, de couture, de compostage et tri des déchets, trucs et astuces pour bien manger sans gaspiller, stand de réparation de vélos... sans oublier le marché solidaire. Les légumes proviennent de dons de différentes associations comme les Jardiniers du Puy Mézier, les Jardins du Cœur, les Croqueurs de pomme mais aussi de producteurs et de particuliers. La recette financière de cette édition sera reversée à la Croix Rouge française pour soutenir le Noël des associations (Croix Rouge, Secours Catholique et Restos du Cœur). ■

Plus d'infos sur [www.tulleagglo.fr](http://www.tulleagglo.fr)



### Stages de natation et fermeture technique au centre aqua

À l'occasion des vacances de la Toussaint, le centre aqua intercommunal propose des stages d'apprentissage de la natation et de perfectionnement pour les enfants âgés de 6 ans et plus.

#### Stage d'apprentissage :

20 places de disponibles (soit 2 groupes de 10). Du lundi 23 au vendredi 27 octobre, de 10h à 12h.  
Tarif : 92€ les 5 séances.

#### Stage de perfectionnement :

10 places de disponibles (soit 1 groupe de 10). Du lundi 23 au vendredi 27 octobre, de 13h30 à 14h15.  
Tarif : 77€ les 5 séances.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes par téléphone au 05 55 20 08 08, aux horaires d'ouverture de l'accueil du centre aqua.

#### Enfin, la fermeture technique pour vidange des bassins

du centre aqua aura lieu du 24 décembre 2023 au 7 janvier 2024.



mon territoire a du goût 2023

# LES BASQUES DÉBARQUENT !

**Mon Territoire a du goût revient pour une 9<sup>e</sup> édition basco-corrézienne. Rendez-vous dimanche 15 octobre à Saint-Priest-de-Gimel. #ciaussionadupiquant !**

**Réveiller les papilles par des saveurs gourmandes** est, il faut bien le reconnaître, un sport typiquement français. Quand toute une chaîne économique s'est créée pour le plaisir de nos 5 sens, à commencer par celui du goût, c'est ériger au rang d'art les savoir-faire de nos producteurs et restaurateurs ! Depuis 9 ans, l'opération Mon Territoire a du goût veille à saluer, cultiver et encourager ces talents le temps d'un banquet collectif et d'animations festives. Cette année, après avoir osé le mariage de saveurs avec un territoire landais en 2022, nous ouvrons nos bras, casseroles et champs aux Basques.

## L'INFO EN +

# 3

C'est le nombre d'organiseurs pour cette nouvelle édition.

Porté par Tulle agglo, Mon Territoire a du goût est orchestré par l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze et mis en scène par la commune accueillante et ses associations. Cette année, c'est Saint-Priest-de-Gimel qui met les petits plats dans les grands !



**LE MARCHÉ PAYSAN ACCUEILLERA PLUS DE 20 PRODUCTEURS BASQUES ET CORRÉZIENS.**

20

C'est le nombre de producteurs attendus aux marchés paysans. Des producteurs basques et corréziens bien sûr !

9

Après Chanteix, l'édition 2023 se déroulera à Saint-Priest-de-Gimel, la 9<sup>e</sup> commune du territoire à accueillir la manifestation.

6

C'est le nombre d'ALSH qui ont participé à la préparation des ateliers cuisine enfants depuis septembre avec l'association Voilco.

6

C'est le nombre de restaurateurs prêts à vous faire saliver pour le repas des chefs !



Il paraît qu'ils ont du piquant dans leurs assiettes et au bout de leurs fourche(tte)s... En Corrèze aussi nous savons corser nos plats et nos productions. Rares sont ceux restés indifférents aux farcidures... Et tout amateur de châtaignes connaît le plaisir des bogues automnales et de leur caractère bien trempé. Cette année donc, Mon TADG hisse l'ikurriña (drapeau du Pays Basque), chausse les espadrilles et accueille nos amis basques. Dimanche 15 octobre,

vous êtes conviés à Saint-Priest-de-Gimel pour une 9<sup>e</sup> édition basquo-corrézienne. Restauration sur place, marchés des producteurs, animations musicales, festivités, jeux et nouveauté cette année : un concours culinaire pour les enfants... Tout est organisé pour placer cette journée sous le signe de l'amour du Terroir avec un grand T et du partage. Ambiance corrézienne et humeur basquaise seront au rendez-vous ! ■

## Programme

### Une édition 2023 pour les enfants !

#### Mon Territoire a du goût pour les enfants

**De 10h à 12h30 : Concours de cuisine.** Cuisine-moi un millassou. Gratuit.

**De 14h30 à 16h : Atelier.** Atelier cuisine par l'association Diptyk. Gratuit.

**Toute la journée de 10h à 17h, gratuit :**

- . Animation potagère « Jeu jardine » et jeux en bois avec Air de Jeux
- . Propositions littéraires et gourmandes par Chantepages
- . Animations musicales basquo-corréziennes

#### Les temps forts de l'agriculture

**À partir de 10h : Découverte du terroir culinaire.** Sensibilisation et dégustation par les Croqueurs de pommes, les Jardiniers du Puy Mézier et la Dépaysante. Gratuit.

**De 11h à 12h : Conférence.** La place du seigle et du sarrasin dans l'alimentation paysanne par Amandine Dewaele / Vagabunda. Gratuit. Entrée libre.

**De 14h30 à 16h : Conférence.** Un regard historique sur les « circuits courts » et leur évolution à travers le temps. En partenariat avec la Biennale de l'histoire locale. Gratuit. Entrée libre

**Matin et début d'après-midi : Visite de ferme.** Visites gratuites d'un élevage à Vitrac-sur-Montane avec navette gratuite.

#### Les rendez-vous incontournables

**De 10 à 17h : Marchés paysans basques et corréziens.** Plus d'une vingtaine de producteurs locaux et basques vous proposent en vente directe le fruit de leur travail.

**À partir de 12h : Repas des chefs.** Spécialités corréziennes épicées à la mode basque par Le Local (Tulle), La Confrérie du farcidure et du millassou et Deshors-Foujanet (Chamboulive), Le QG Street Food (Naves), Le Petit Marquisat (Tulle), Le BercoP (Cornil). ■

Le programme peut encore être étoffé. Pour en savoir plus : [www.tulleagglo.fr](http://www.tulleagglo.fr)



## SERVICES

## Première rentrée pour les Transports scolaires

**Jusqu'en juin dernier, l'acheminement des écoliers, collégiens et lycéens de l'agglomération de leur domicile vers leurs établissements scolaires était assuré par la Région Nouvelle-Aquitaine. Désormais, c'est Tulle agglomération - en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) - qui organise ce service sur son territoire**

**L'été 2023 aura été studieux pour le service Transports et Mobilité de Tulle agglomération.** Tout a commencé le jeudi 1<sup>er</sup> juin avec l'ouverture des inscriptions aux Transports scolaires. Les dossiers sont arrivés progressivement. Puis à la mi-juillet, leur nombre s'est intensifié (pour rappel : les frais de dossier étaient offerts jusqu'au 20 juillet). Les agents ont également reçu 1500 appels téléphoniques et 1500 mails ainsi que 160 visites à la Maison de l'Habitat et de la Mobilité.

Ce rythme soutenu n'a, pour autant, pas empêché les agents de traiter un maximum de dossiers au cours du mois d'août et de réaliser l'adressage des titres de transport aux familles la semaine du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre afin que la rentrée scolaire puisse se

passer dans les meilleures conditions possibles.

**Le 4 septembre, jour de rentrée,** 1 824 élèves étaient inscrits aux Transports scolaires de Tulle agglomération. Parmi eux, 1 566 avaient leurs dossiers complets. Ils ont pu monter à bord des 52 véhicules qui sillonnent les 86 lignes traversant le territoire communal et desservant 1 789 points d'arrêts. Pour cette rentrée, 114 demandes de création de points d'arrêts ont été enregistrées. Elles ont pratiquement toutes été acceptées.

Durant toute l'année scolaire, le transport sera assuré par un mandataire, la CFTA Centre Ouest avec un co-traitant, Faure Autocars et quatre sous-traitants : les Transports Bonnet et Fils à Corrèze, Géraudie Autocars à Seilhac, Franck Cuisinier à Seilhac, Tourisme Verdier Cars Delbos à Chamboulive.

**Si vous n'avez pas encore inscrit votre ou vos enfant(s),** pas de panique ! Les inscriptions aux Transports scolaires de Tulle agglomération sont possibles toute l'année, sous réserve des places disponibles à bord du véhicule que doit emprunter l'élève. Toutefois, à compter du début des vacances de la Toussaint, le service des Transports scolaires ne pourra plus être modifié, sauf en cas de nécessité majeure ou d'urgence (changement de sens de circulation, travaux sur la voirie

empruntée, etc.). Cela signifie qu'aucun arrêt ne sera modifié ou ajouté. Les inscriptions sont à réaliser en ligne à l'adresse suivante : [transports-scolaires.tulleagglomeration.fr](https://transports-scolaires.tulleagglomeration.fr) ■

**Contact :**  
**Service Transports et Mobilité**  
**Transports scolaires**  
**Maison de l'Habitat et de la Mobilité**  
**2, rue François Bonnélye 19000 Tulle**  
**05 55 20 38 05.**

### Paroles d'usagers...

*"La proximité d'un point de ramassage scolaire est rassurant pour les parents lorsque l'on habite à la campagne sans éclairage public sur les routes. Après plusieurs années sans arrêt de bus à proximité, la demande de réouverture d'un point d'arrêt a été rapidement prise en charge par l'agglomération. Cela permet aux parents d'avoir l'esprit plus tranquille et de se consacrer à d'autres obligations professionnelles ou autres. Prendre le bus permet aux élèves de gagner en autonomie et en responsabilité."*

**Magalie, maman de Charline, Saint-Mexant**

*"Dans mon cas le bus scolaire me permet de rentrer plus tôt chez moi et d'avoir davantage de temps pour faire d'autres activités après les cours."*

**Charline, 16 ans**

## EN BREF



SEPT ROTATIONS SONT PRÉVUES  
DU LUNDI AU VENDREDI.

## TRANSPORT URBAIN

## Un nouvel arrêt sur la ligne 2 du TuT

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la ligne 2 du TuT agglomération – le réseau urbain dans Tulle – dispose d'un nouvel arrêt intitulé "CFA Les 13 Vents". Comme son nom l'indique, ce dernier dessert l'établissement de formation des 13 Vents ainsi que le CFA Bâtiment. Du lundi au vendredi, sept rotations ont lieu à : 9h15 et 12h15 dans le sens Gare SNCF > Maison de retraite ; 7h54, 12h54, 13h54, 15h54 et 16h54 dans le sens Maison de Retraite > Gare SNCF. Le samedi, elles ont lieu à 12h15 dans le sens Gare SNCF > Maison de Retraite ainsi qu'à 12h54 et 13h54 dans le sens Maison de Retraite > Gare SNCF.

Avec cette nouvelle organisation de la ligne 2, l'arrêt "Les Fauvettes" n'est plus desservi. Pour emprunter le TuT agglomération, les usagers peuvent se rendre à l'arrêt "Chemin de Solane".

**Vous pouvez suivre en temps réel** l'actualité du réseau TuT agglomération grâce à l'application (gratuite) Pysae, disponible sur GooglePlay et l'App Store. Elle permet de connaître le passage des bus pour la navette, la ligne 1 et la ligne 2, trouver l'arrêt le plus proche, accéder à l'info trafic et mettre en favoris des trajets et horaires. ■

**Pour tout savoir sur le réseau, rendez-vous également sur le site de Tulle agglomération : [www.tulleagglo.fr](http://www.tulleagglo.fr).**

### Mobilité

#### Modalis sur Facebook et Instagram

Après l'application mobile, Modalis, le compagnon de route des Néo-aquitains, est désormais présent sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Proposé par le syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, cet outil permet aux usagers d'obtenir facilement des informations précises sur les différentes offres de mobilités disponibles sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Sur la page Facebook Modalis et la page Instagram modalis\_mobilités, vous trouverez des conseils et des informations pratiques pour faciliter vos déplacements dans toute la grande région en train, bus, tram, covoiturage, vélos, etc. ■



#### Les Mobilités douces et actives à l'honneur

En tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité, Tulle agglomération tend à promouvoir toutes les formes de mobilité en complément de la voiture individuelle. En plus du transport urbain et du transport à la demande, l'agglomération souhaite encourager la pratique du vélo en proposant des solutions complémentaires qui pourraient bénéficier à tous les habitants du territoire communautaire.

Dans cette optique, le service Transports et Mobilité de Tulle agglomération a organisé, le 12 juillet dernier sur le marché de Tulle, une matinée des mobilités douces et actives en partenariat avec la Préfecture de la Corrèze, la Direction Départementale des Territoires, la Sécurité routière, l'ARS de la Nouvelle-Aquitaine, la Ville de Tulle, Transdev, la SNCF et l'association À Bicyclette.

À l'occasion de la semaine de la Mobilité, un second rendez-vous s'est tenu le 20 septembre. La veille était organisée la projection à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer du film « Virage vers le futur » qui aborde la thématique de la mobilité en zone rurale. ■

## 2

**C'est le nombre de jours de fonctionnement hebdomadaire du Transport à la Demande (TaD agglomération). Ce service vous permet de vous rendre à Tulle depuis votre domicile, les mercredis toute la journée et les samedis matins. Il dessert l'ensemble des communes de l'agglomération (hors Tulle). Le trajet coûte 2 € et 4 points de dépôts sont identifiés à Tulle (gare, Schorndorf, Brigouleix et Préfecture). Pour réserver un voyage, contactez la plateforme Osicars au 05 55 21 26 54. Plus d'infos sur : [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)**



LE 5 SEPTEMBRE DERNIER, MICHEL BREUILH VISITAIT L'ATELIER FERMIER EN COMPAGNIE DE JEAN-CLAUDE SIRIEYS.

AGRICULTURE

## L'activité reprend à l'atelier fermier

L'atelier de transformation fermière a repris son activité avant l'été. Bâti par Tulle aggro pour accompagner les agriculteurs locaux dans la commercialisation en circuits-courts de leur production, il était géré, à son ouverture, par la SAS Paysans Cœur de Corrèze, avant d'être repris il y a quelques mois par Jean-Claude Sirieys. Le Tam est allé à sa rencontre.

### Pourquoi avoir choisi l'atelier de Naves ?

**Jean-Claude Sirieys :** Depuis quelques années je souhaitais développer une activité dans le domaine alimentaire, de la transformation et de la cuisine. J'ai donc cherché autour du nord du Lot, une reprise d'atelier de transformation. Ces ateliers nécessitent des processus très techniques et cela renvoie à mes compétences d'ingénieur. L'atelier de Naves cohabitait toutes les cases. J'ai vite rencontré les salariés, Tulle aggro qui est propriétaire du bâtiment, les éleveurs... J'étais convaincu que l'on pouvait ensemble reprendre l'activité économique.

### Quel est donc votre projet ?

J'ai créé la SAS Atelier fermier de Naves. Nous continuons les activités qui se faisaient dans l'atelier c'est-à-dire répondre aux besoins des producteurs : découpe, conditionnement, prestation de traiteur, salaison... Nous avons ouvert notre boutique de vente directe aux particuliers juste avant l'été. Nous sommes dans l'attente de l'agrément sanitaire européen, en cours d'instruction (NDLR – il devrait être attribué à l'automne). La production a donc redémarré de manière limitée sous un régime dérogatoire. Enfin, afin de fiabiliser le modèle économique, nous aimerions développer notre propre marque de produits fermiers transformés. L'atelier achètera la matière première aux éleveurs, voire

aux maraîchers puisque nous avons une légumerie, la transformera et la vendra sous sa marque.

### Le tissu agricole territorial est-il suffisant pour votre activité économique ?

Oui. Nous pouvons répondre à des besoins de producteurs corréziens mais aussi des départements limitrophes. Notre offre de prestations est intéressante puisqu'elle est sur certaines activités quasi unique, comme la salaison, la conserverie et la légumerie. Ensuite au-delà des producteurs, il y a des partenaires clés bien implantés comme le lycée Edgar Pisani par exemple ; et une volonté politique de développer les circuits courts. Je pense notamment au projet de tiers lieux agricole à Naves de Tulle aggro avec l'entreprise d'insertion F.O.R.E.T. Il est important de pouvoir développer avec chacun des acteurs de ce secteur de bonnes relations, voire des partenariats. Tout le monde a à y gagner.

### Quelle est la prochaine étape ?

L'agrément sanitaire européen bien sûr. Puis le développement de notre propre marque et la mise en service de la légumerie. Le territoire dispose d'une activité de maraîchage non négligeable. La tendance dans l'économie agricole va également dans ce sens. La restauration collective offre des perspectives de développement intéressantes localement. ■

### L'INFO EN +

La boutique de l'atelier fermier de Naves est ouverte tous les vendredis de 10h à 18h.

**Adresse :**  
3 impasse des Perdrix  
19460 Naves



enseignement

## Le Campus connecté et le CFA Bâtiment récompensés

En mai dernier, des étudiantes du Campus connecté Tulle Corrèze et des apprentis du CFA Bâtiment Tulle ont été récompensés lors du concours "Je filme ma formation". Placé sous le haut patronage des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Travail, du Plein-emploi et de l'Insertion, ce concours propose à des établissements ou à des élèves de réaliser une vidéo pour faire découvrir au grand public leur formation professionnelle.

Cinq étudiantes du Campus connecté Tulle en Corrèze ont, ainsi, présenté la vie du

campus ainsi que la formation en décoration d'intérieur suivie à distance par l'une d'entre elles. Leur vidéo "Bienvenue au campus connecté", entièrement produite par leurs soins, a obtenu le trophée Bronze.

Les apprentis du CFA Bâtiment Tulle ont, quant à eux, choisi de mettre en lumière le Brevet Professionnel Métallier, un métier peu connu. La vidéo "BP Métallier : souder au boulot, soudés dans la vie" a été réalisée avec l'aide d'une vidéaste professionnelle et a obtenu le trophée d'Or. Bravo à eux ! ■

Les deux films sont visibles sur le site [jefilmemafomation.tv/palmars-2023/](http://jefilmemafomation.tv/palmars-2023/)

animation

## Une association pour la ZA Mulatet

L'association des entreprises de la zone de Mulatet a organisé en juin dernier une rencontre festive autour d'un apéro truck. L'occasion pour la vingtaine d'entreprises et les plus de 280 employés de la zone de se rencontrer. Le nouveau Bureau de cette association, à l'initiative de cet événement, a pu ainsi mesurer l'intérêt de son engagement. L'association des entreprises a pour vocation de suivre le fonctionnement de la zone, en lien avec le pôle Éco de Tulle agglomération, et l'animation. Essentielles, les associations d'entreprises, comme celle de Mulatet, sont des relais primordiaux pour Tulle agglomération pour assurer la dynamique des ZA. ■

Le territoire compte 2 associations d'entreprises de ZA : ADELM à La Montane et l'association à Mulatet.

EN BREF

entreprises

## Ils ont rejoint Initio

### EUCLID Ingénierie

Créée en 1975, la SCOP EUCLID INGÉNIERIE, dirigée par Jérémie Jacquart, est un bureau d'études spécialisé en ingénierie du bâtiment qui emploie 43 personnes. En juin 2023, EUCLID INGÉNIERIE décide de se déployer en Nouvelle-Aquitaine et ouvre "l'agence Ouest" à Initio. Dirigée par Jean-Christophe Vigne, cette agence compte 4 salariés et assure des missions d'expertise technique et d'accompagnement de projets pour la construction ou la rénovation dans différents domaines d'expertise : structures, fluides, thermique, qualité environnementale, électricité, sécurité incendie, économie de la construction, aménagements extérieurs, VRD, restauration collective et commerciale...

Contact :

Jean-Christophe Vigne  
05 55 20 84 15  
[vigne@euclid-fr.com](mailto:vigne@euclid-fr.com)

### Kaëlle créations

Après une première partie de sa vie passée en Provence, Karine Leroux décide de s'installer en Corrèze pour y développer son activité de broderie d'art sous le nom de Kaëlle créations. Autodidacte, elle se forme au dessin et à différentes techniques de broderie. Aujourd'hui, elle dessine ses modèles, confectionne entièrement ses créations textiles, ses accessoires et objets de décoration. Son travail est profondément inspiré par son amour de la nature et par une approche spirituelle qui s'invite petit à petit dans ses créations.

Contact : Karine Leroux  
06 43 12 85 75  
[contact@kaelle-creations.fr](mailto:contact@kaelle-creations.fr)

14

C'est le nombre de métiers de l'artisanat et du patrimoine que L'outil en main Tulle propose de faire découvrir aux enfants de 9 ans et plus. Afin de répondre à une demande croissante, l'association est à la recherche de professionnels, retraités ou non, qui auraient à cœur de transmettre leur savoir-faire à raison de 2 heures de bénévolat par semaine.

Plus d'informations :

[loutilenmain-tulle.myassoc.org](http://loutilenmain-tulle.myassoc.org)

## SAS SOLAR IMPACT

### Grégory Esnault et Thierry Steclebout

Hébergée à l'hôtel d'entreprises Initio depuis sa création en février dernier, la SAS SOLAR IMPACT est une aventure humaine entre audace et innovation. Elle est née de la rencontre de deux personnages atypiques : Grégory Esnault et Thierry Steclebout.

D'un côté Grégory, jeune entrepreneur audacieux en quête de sens pour lui, pour l'avenir de sa famille et pour une société plus sereine, avec une ambition environnementale propice au bien-être.

De l'autre, Thierry, inventeur indépendant qui a passé dix années à créer et à développer un séquenceur thermique : HELIORE®. Ce dernier permet d'optimiser le solaire thermique pour passer ses performances de 30 à 90%.

Cette technologie se base sur des panneaux solaires thermiques qui produisent de la chaleur et non sur des panneaux photovoltaïques qui produisent, eux, de l'électricité.

SOLAR IMPACT et le séquenceur thermique HELIORE® sont labellisés Origine Corrèze et French Tech Limousin.

Retrouvez le portrait complet sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)

#### SAS SOLAR IMPACT

Initio - 22 rue du 9 juin 1944

19000 Tulle - 05 55 20 42 82

Sites Internet : [www.solarimpact.fr](http://www.solarimpact.fr)  
et [www.heliore.com](http://www.heliore.com)





EN PLUS D'ÊTRE LA CRÉATRICE DE LA FORÊT CLOCHETTE, CLAUDINE CALAVERA EST AUSSI AUX FOURNEAUX. EN SALLE, ELLE EST AIDÉE PAR JEAN-PIERRE, DIT « BABY ».

## La forêt Clochette

# IL ÉTAIT UNE FOIS, UN CAFÉ ENCHANTÉ...

**Le 23 août dernier, le café poussette La Forêt Clochette a ouvert ses portes à Saint-Hilaire-Peyroux. Il s'agit d'un café d'un nouveau genre sur le territoire communautaire destiné aux familles... mais pas uniquement. Rencontre avec sa créatrice, Claudine Calavera.**

### L'INFO EN +

La Forêt Clochette est ouverte du mercredi au dimanche de 10h30 à 18h15. Le samedi, le café est exceptionnellement ouvert jusqu'à 22h et propose des soirées planches à partager et jeux de société.

Une semaine sur deux, un bio énergéticien/magnétiseur et une naturopathe sont présents le mardi, une réflexologue et une kinésiologue le jeudi ainsi qu'une sophrologue/doula le samedi.

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur Instagram : @laforetclochette.**

### Tout d'abord, qu'est-ce qu'un café poussette ?

**Claudine Calavera :** Un café poussette est un café où les familles peuvent venir sereinement car c'est lieu entièrement équipé avec le matériel nécessaire pour accueillir des enfants, du nouveau-né jusqu'à l'adolescent. Ici, à la Forêt Clochette, tous les espaces sont adaptés avec des tapis d'éveil et des chaises transat pour les bébés mais aussi avec des jeux pour tous les âges, de la naissance à l'adolescence.

### Que propose votre établissement ?

La Forêt Clochette est un lieu un peu magique qui laisse la part belle à l'enfance et au rêve. On peut s'y restaurer le temps d'un déjeuner (sur réservation) ou prendre une collation dans le salon de thé. Nous proposons également des plats à emporter le midi et le soir. Notre carte est adaptée à tous les âges avec des plats pour bébé à partir de 5 mois, un menu enfant et des plats du jour pour les plus grands. Tout est fait maison avec des produits locaux.

C'est également un lieu d'information où les parents peuvent trouver de la documentation et participer à des ateliers parents-enfants autour de diverses thématiques.

Enfin, nous disposons à l'étage d'un espace où des praticiens en médecine douce animent chaque semaine, des ateliers de bien-être.

### Pourquoi avoir choisi la commune de Saint-Hilaire-Peyroux pour ouvrir votre café ?

Je vis ici depuis presque 10 ans. Un jour, j'ai appris que l'auberge du village était disponible et je me suis tout de suite projetée dedans. En fait, j'avais besoin du lieu pour finaliser mon projet car je ne voulais pas seulement faire un restaurant adapté aux familles mais proposer une solution complète où le bien-être aurait aussi sa place et ce local le permettait.

Ce qui m'a également fait aimer l'endroit, c'est l'idée de pouvoir rompre l'isolement de jeunes parents en milieu rural qui ne savent pas où aller, vers qui se tourner ou qui peuvent paniquer d'aller en ville avec un tout-petit. Je n'oublie pas non plus l'isolement des plus anciens. Certes, la Forêt Clochette est un café poussette mais il reste un café avant tout, ouvert à tous, avec ou sans enfant. En fait, j'aimerais qu'il devienne un espace de rencontre et de partage multigénérationnel. ■



voir

## Les chantiers de l'été

Dans le cadre du programme 2023 d'investissement voirie de Tulle agglo, des travaux ont été menés tout l'été dans de nombreuses communes situées au nord du territoire communautaire. À l'automne, des travaux seront réalisés dans le secteur sud.

**Le territoire de Tulle agglo compte environ 1 350 km** de réseau routier communal d'intérêt communautaire et 200 ouvrages d'art.

Cette année, Tulle agglo consacre environ 2,770 M€ d'investissement pour moderniser ces infrastructures.

Ce patrimoine conséquent doit également être entretenu. Pour cela, l'agglo s'appuie sur 135 agents municipaux mis à disposition. En 2023, la communauté doit reverser 2 568 301,79 € aux communes pour assurer cet entretien. ■

**.01** Préparation des accotements et réfection du revêtement de la chaussée de la rue des Églantines à Eyrein.

**.02** Réaménagement et sécurisation d'un carrefour au lieu-dit Bel Aspect à Naves.

**.03** Préparation des supports et des accotements avant la réalisation du revêtement de la chaussée, route du Puy-de-Grâce à Lagraulière.

**.04** Aménagement d'un réseau pluvial et réalisation d'un revêtement en béton bitumineux (enrobé), route du Claux à Saint-Clément.

**.05** Préparation des accotements et revêtement en enrobé de la chaussée du chemin du Bois de l'Arche à Seilhac.

**.06** Renforcement de la structure et revêtement en enrobé de la chaussée de la rue du Pré grand à Seilhac.



.03



.05



.06



EN 2023, TULLE AGGLO INVESTIT PLUS DE 3 697 000€ POUR RÉHABILITER LES RÉSEAUX EN INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, COMME ICI À CHAMBOULIVE.



assainissement

# INVESTIR : PRÉSERVER LA RESSOURCE EAU !

**Douches, machines, sanitaires..., nous utilisons dans les tâches de la vie courante une quantité non négligeable d'eau potable. Ressource naturelle précieuse, il est de notre responsabilité de veiller à traiter ces eaux usées par nos modes de vie. Ainsi, les filières d'assainissement sont mises au centre des politiques publiques. Investir pour un réseau collectif performant et les stations d'épuration, et veiller au bon fonctionnement des systèmes individuels, c'est s'engager en faveur de la préservation de l'environnement et garantir aux habitants une gestion durable et saine de la ressource eau.**

**Compétente en matière d'assainissement collectif et non-collectif**, Tulle agglomération entretient plus de 340 km de réseau sur son territoire et 45 stations d'épuration. Un patrimoine important auquel s'ajoutent les 10 321 installations individuelles. Rénover, entretenir, surveiller, contrôler, accompagner... les missions des agents du service assainissement sont variées et représentent chaque jour un véritable enjeu pour notre territoire. À travers ce dossier, le TaM prend le temps de vous les détailler. Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, on vous explique la différence entre AC et ANC !

**Le réseau d'assainissement collectif (AC)** permet la collecte et l'acheminement des eaux usées vers l'une de nos stations d'épuration où elles seront traitées et rejetées dans le milieu naturel. Tous les usagers concernés sont assujettis à la

redevance d'assainissement. Les ouvrages d'assainissement collectif sont gérés par l'équipe d'exploitation de Tulle agglomération, qui compte 10 agents, ou par le personnel communal mis à disposition ponctuellement, soit l'équivalent de 6 agents municipaux. Dans le cas où un bien n'est pas raccordable techniquement ou financièrement à l'assainissement collectif, un système **d'assainissement non-collectif (ANC)** doit obligatoirement être mis en place. Ce système, dont la taille est adaptée à l'habitation, récolte et traite les eaux usées à l'échelle de la parcelle. Son entretien et son bon état de fonctionnement sont à la charge de son propriétaire. Le Service public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC) valide la conception de ces systèmes, l'exécution des travaux de réalisation où nouvelles installations et périodiquement le bon état de fonctionnement. ■

## AU SOMMAIRE

- .18** La rénovation des réseaux d'assainissement collectif
- .19** Les stations d'épuration sur l'agglomération
- .20** Comprendre ma facture d'assainissement
- .22** Notre SPANC à votre disposition
- .23** Ce qu'il faut retenir



LE CHANTIER DE CHAMBOULIVE, DÉMARRÉ AU PRINTEMPS 2023 SE TERMINERA FIN D'ANNÉE 2023. RETROUVEZ TOUS LES DÉTAILS DU CHANTIER SUR [WWW.TULLEAGGLO.FR](http://WWW.TULLEAGGLO.FR)

## assainissement collectif

# La nécessité de rénover nos réseaux

Après une phase de diagnostic et d'études, le service assainissement ouvre une nouvelle page plus opérationnelle avec la rénovation des réseaux et stations d'épuration. Zoom sur les chantiers en cours ou à venir.

**En 2023/2024, parmi les chantiers emblématiques en cours ou à venir, ceux de Cornil, Chamboulive et Mulatet à Tulle** engagent la collectivité dans un vaste projet de modernisation des réseaux et des stations d'épuration. Si les travaux ont déjà commencé sur Cornil et Chamboulive, ils débuteront début 2024 à Mulatet, pour une durée de 8 ans. Le programme des travaux, en cours d'élaboration, représente un budget estimatif de 16 millions d'euros, dont un tiers est consacré à la mise en conformité des branchements sur le domaine privé. Les travaux de Chamboulive représentent un budget total de 3 172 762 € dont 1 869 991 € sont utilisés pour la réhabilitation des réseaux. Ceux de Cornil ont un budget total de 2 085 000 € dont 563 000 € pour rénover les réseaux. Pour la partie STEP et réseaux, les travaux sont subventionnés à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et 10 % par le Conseil départemental de la Corrèze. Ces travaux d'envergure ont pour objectif de limiter les entrées d'eaux claires (eaux parasites) et d'éviter les rejets directs d'eaux usées dans le milieu naturel en réalisant également des raccordements de réseaux ou branchements en rejet direct, des

mis en séparatif de réseau, des réhabilitations de réseau et des mises en conformité de branchements en domaine privé. Lorsque cela est possible, ces travaux sont réalisés en coordination avec les syndicats d'eau potable et autres concessionnaires réseaux.

**Tulle agglo investit donc pour la réhabilitation et la mise en séparatif des réseaux d'eaux sur le domaine public.** Ces travaux de séparation permettront de résoudre les nombreux désagréments causés par les eaux claires parasites (eaux pluviales notamment) dans le réseau d'assainissement : débordement et déversement dans le milieu naturel, surcoûts liés au pompage et difficulté de traitement en station. Les limiter permet d'éviter les répercussions sur les coûts de fonctionnement, d'entretien et de maintenance des installations. Dans le domaine privé, la séparation des eaux est à la charge du propriétaire. Une gestion à la parcelle des eaux de pluie est à privilégier là où cela est possible et il est également primordial de désimpermeabiliser les sols, c'est-à-dire garder un sol naturel ou le rendre poreux. ■

En savoir plus : [www.tulleagglo.fr](http://www.tulleagglo.fr)

### CHIFFRES CLÉS

De 2023 à 2031 :

- 5 STEP construites
- 8 STEP rénovées
- 106,13 m<sup>3</sup>/h d'eaux parasites éliminées
- 1127 branchements mis en conformité

## STATIONS D'ÉPURATION

# Moderniser les infrastructures de traitement

**Lieu d'arrivée des 340 km de réseaux d'assainissement collectif, les stations d'épuration (STEP) traitent les eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel. Le territoire de l'agglomération compte 45 STEP. Un patrimoine conséquent qui nécessite d'être entretenu et modernisé.**

## Les stations d'épuration fonctionnent toutes selon le même principe :

apporter de l'oxygène pour dégrader chimiquement la pollution et permettre le développement naturel de bactéries épuratrices. Quatre procédés d'épuration existent sur l'agglomération : boues activées, filtres plantés de roseaux, percolation-filtre à sable ou coco et lagune. Un 5<sup>e</sup> sera bientôt mis en place à Cornil : un biodisque.

Lorsqu'elles arrivent dans la station d'épuration, les eaux usées sont, dans un premier temps, débarrassées des gros déchets, puis les graisses sont retenues en surface et les sables en fond. Une fois débarrassées de ces matières, les eaux sont épurées grâce aux bactéries et à l'aération, ainsi les pollutions organiques sont éliminées, dont l'azote. À l'issue du processus, 90 à 95 % de la pollution est traitée et les eaux ainsi épurées peuvent retourner dans le milieu naturel sans le dégrader. Le choix du processus de traitement est défini en fonction de la charge de pollution et du volume d'eau à traiter. Pour les plus gros sites existants, le système majoritairement utilisé est

le traitement à boue activée. Pour les sites plus petits, deux types de traitements plus rustiques existent : les lagunes, où les eaux cheminent pendant une quinzaine de jours à travers 2 ou 3 bassins, fonctionnent par le soleil grâce au processus de photosynthèse (les algues sous l'effet de la lumière transforment le dioxyde de carbone en oxygène) ; et les stations par filtres (plantés de roseaux, à sable ou encore à coco), permettent par percolation à l'eau de s'aérer et donc d'apporter de l'oxygène aux bactéries épuratrices qui se développent naturellement.

**Deux STEP en travaux.** Sur le territoire, 13 STEP nécessitent d'être construites ou rénovées pour être en conformité avec la réglementation en vigueur. Prévus jusqu'en 2031, les travaux de modernisation de nos infrastructures ont débuté cette année avec la réalisation d'une station à Saint-Mexant (La Lignade), puis se poursuivent cet automne à Chamboulive, avec la construction de la nouvelle station d'épuration à filtres plantés de roseaux (FPR). Cette dernière, constituée de 2 étages de filtration, est mieux adap-

tée aux charges organiques et hydrauliques à traiter. Elle devra garantir un certain niveau de performances pour atteindre la qualité de traitement exigée par la réglementation en vigueur. La fin des travaux est prévue pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

À Cornil, la station d'épuration à biodisque sera la première du genre sur le territoire. Particulièrement adaptée à la configuration du site, elle permet de concilier un haut niveau de performance et une emprise au sol limitée tout en ayant une faible consommation d'énergie. Des disques sont partiellement immergés dans l'effluent à traiter et animés d'un mouvement de rotation pour assurer à la fois la mise en contact des bactéries avec l'effluent, leur oxygénation et le mélange. Les boues excédentaires ou mortes, détachées des disques biologiques, se retrouvent dans les eaux épurées, dont elles sont séparées puis collectées via une étape de filtration finale. Démarrés en juillet, les travaux devraient durer 14 mois. ■

**Vous souhaitez en savoir + :**  
[www.tulleagglomeration.fr](http://www.tulleagglomeration.fr)



LA PREMIÈRE PHASE DE CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION DE CORNIL A COMMENCÉ EN JUILLET 2023 AVEC LE TERRASSEMENT DE LA PLATEFORME QUI ACCUEILLERA LA NOUVELLE INFRASTRUCTURE DE TRAITEMENT.

régie assainissement collectif

# Comprendre ma facture

Tulle agglo exploite en interne l'assainissement collectif et facture directement aux abonnés la prestation de traitement de leurs eaux usées. Les habitants reçoivent donc des facturations distinctes : pour l'eau potable, de la part des syndicats d'eau potable, et pour l'assainissement, de la part de Tulle agglo. Décryptage d'une facture d'assainissement pour mieux la comprendre.

## EXEMPLE D'UNE FACTURE DE RELÈVE DE JUIN 2023 CONCERNANT UN CONTRAT NON MENSUALISÉ ET DONT LA DERNIÈRE ESTIMATION DATE D'AOÛT 2022.

N° de contrat demandé à chaque démarche.

**FACTURE SUR RELÈVÉ du 26 Juin 2023**

Adresse desservie : M/MME NOM PRÉNOM  
ADRESSE  
CODE POSTAL VILLE

Votre n° de contrat : 9999999  
Facture n° 00001

M/MME NOM PRÉNOM  
ADRESSE  
CODE POSTAL VILLE

**Régie assainissement agglo**  
Rue Sylvain Combes - 19000 TULLE  
assainissement.tulleagglo.fr  
Accueil abonnés : 05 55 20 54 08  
regie.assainissement@tulleagglo.fr  
Accueil du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h30

**Montant à payer : 59,16 € TTC** avant le 26 juillet 2023

comportant :	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES	55,86 €
ORGANISMES PUBLICS	3,30 €

(voir détail au verso)

**Consommation facturée : 12 m³**  
Soit 12 000 litres d'eau

**Périodes prises en compte :**  
Abonnement : Janvier 2023 à Juin 2023  
Consommation : Mars 2023 à Février 2023  
Prix TTC au litre : 0,00142 € (non abonné)  
soit 1,6208 au m³  
Prix TTC abonnement : 39,71 €  
Prochaine relève : Mars 2024

**Historique de votre consommation**

Mois	Consommation (m³)
Jan 2023	43
Fév 2023	44
Mars 2023	31
Avr 2023	29

**Comment régler votre facture d'eau ?**

- Par prélèvement bancaire : pour y souscrire, contactez la Régie assainissement agglo au 05 55 20 54 08 ou connectez-vous à votre agence en ligne : assainissement.tulleagglo.fr.
- Par chèque à l'ordre de Régie assainissement agglo accompagné du talon ci-dessus et l'envoyer à Tulle agglo, Régie assainissement agglo, Rue Sylvain Combes, 19000 TULLE.
- Par internet : en vous connectant à votre agence en ligne assainissement.tulleagglo.fr.
- En espèces : à effectuer à la Régie assainissement agglo, Rue Sylvain Combes, 19000 TULLE. (tel. 05 55 20 54 06).
- Par virement bancaire, vers le compte ci-dessus en indiquant, en sigle/référé les N° de contrat et de facture figurant sur le talon de paiement ISAN FR761007119000000200129086 BIC TRFURP1

**TALON DE PAIEMENT A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT**

Tulle agglo  
Régie assainissement agglo  
Rue Sylvain Combes 19000 TULLE

N° de contrat : 9999999  
N° de facture : 000001

M/MME NOM PRÉNOM  
ADRESSE  
CODE POSTAL VILLE

Montant à régler : 59,16 €

La régie assainissement est chargée de la facturation et de la gestion administrative du service.

Bloc message utilisé par le service assainissement pour transmettre une information aux usagers.

Récapitulatif de votre facture avec la consommation facturée, l'abonnement, les taxes...

Informations de paiement de la facture. De nombreuses modalités de paiement existent : espèces et chèque (dans ces 2 cas, pensez à utiliser le talon en bas de la facture), virement bancaire ou par CB sur internet. La mensualisation ou le prélèvement à échéance sont conseillés, pour y souscrire : rendez-vous sur l'agence en ligne assainissement.tulleagglo.fr ou contactez vos gestionnaires abonnés.

L'INFO EN +

1m³ d'eau potable consommé = 1 m³ d'eaux usées facturé  
2 factures par an pour les abonnés non mensualisés : 1 estimative + 1 de relève  
1 facture par an pour les abonnés mensualisés : 1 de relève

## AU VERSO DE VOTRE FACTURE :

**Les informations techniques.** Elles précisent les relevés d'index de votre compteur d'eau. L'index correspond à votre consommation réelle. Il est donc présent sur une facture de relève, mais absent sur une facture estimative. Il permet de faire la régularisation de votre consommation automatiquement lors de la facturation de la relève.

Informations techniques								
N° compteur	Diamètre	Ancien index	Nouvel index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé
X00XX000000	15			28/08/2022	Par estimation	17 m <sup>3</sup>		
X00XX000000	15	289	318	10/02/2023	Par relevé	29 m <sup>3</sup>	17 m <sup>3</sup>	12 m <sup>3</sup>

Votre facture en détail						Quantité	Prix unitaire C HT	Montant C HT	Taux TVA	Montant C TTC
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>										<b>55,86</b>
Abonnement - NAVES						0,5	72,2000	36,10	10,0 %	39,71
Consommation (m3) - NAVES						10	1,2000	12,00	10,0 %	13,20
Consommation (m3) - NAVES						2	1,3400	2,68	10,0 %	2,95
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>										<b>3,30</b>
Modernisation réseau de collecte (par m3)						12	0,2500	3,00	10,0 %	3,30
<b>Total général</b>								<b>53,78</b>		<b>59,16</b>

Détail des montants				
Montant Total HT	Montant Total TVA	Montant Total TTC	Solde antérieur	Montant à payer
53,78 €	5,38 €	59,16 €	0,00 €	<b>59,16 €</b>

TVA : acquittée sur les débits  
Dont TVA 10,0 % : 5,38 € sur la base 53,78 €

IBAN FR7610071190000000200129086 - BIC TRPUPFR1

**La ligne « abonnement ».**  
Le coût de l'abonnement est fixe, il n'est pas calculé sur la consommation. L'abonnement est facturé en deux semestres pour un abonné non mensualisé. Un abonné mensualisé paiera son abonnement une seule fois sur sa facture de relève.

**Les lignes « consommation ».**  
La consommation est toujours présentée par année civile : ici, une ligne pour 2022 et une ligne pour 2023. Le tarif peut évoluer d'une année sur l'autre. Pour un abonné non mensualisé, elle correspond à sa consommation réelle déduction faite de l'estimation précédente. Pour un abonné mensualisé, elle représente la consommation réelle ou un forfait estimatif en cas d'absence de relève.

**La ligne « organismes publics ».**  
Il s'agit d'une contribution reversée à l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Cet argent finance des actions telles que la mise aux normes des stations d'épuration ou la réfection des réseaux d'assainissement. Elle est proportionnelle au volume d'eau consommé.

## Choisir la mensualisation

**Vous souhaitez lisser vos dépenses ?** Maîtriser votre budget ? Avoir moins de factures et moins de démarches à entreprendre ? À n'importe quel moment, souscrivez à la mensualisation de vos factures d'assainissement ! Avec la mensualisation, vos paiements sont échelonnés sur 10 mois, vous connaissez à l'avance le montant et la date à laquelle vous serez automatiquement prélevé et vous n'aurez plus qu'une facture par an. ■

**Pour souscrire, rendez-vous sur l'agence en ligne : [assainissement.tulleagglo.fr](https://assainissement.tulleagglo.fr), de manière sécurisée, par voie postale ou par mail en contactant notre service de gestion clientèle.**

## CONTACT

**Régie assainissement Tulle agglo**  
7, impasse Sylvain Combes  
19000 Tulle  
[assainissement.tulleagglo.fr](mailto:assainissement.tulleagglo.fr)  
[regie.assainissement@tulleagglo.fr](mailto:regie.assainissement@tulleagglo.fr)  
05 55 20 54 08  
Du lundi au vendredi :  
9h à 12h - 14h à 17h30



assainissement non-collectif

## Notre SPANC à votre service

**Une habitation qui n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif doit obligatoirement posséder un système d'assainissement individuel, aussi appelé non collectif. Il permet de collecter les eaux usées domestiques, de les traiter et de les infiltrer ou de les rejeter après traitement dans le milieu naturel.**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Tulle agglo vous conseille, vous guide et vous accompagne dans tout le processus de mise en place ou d'entretien de votre installation d'assainissement individuel.

**Conseils et accompagnement.** Pour les installations neuves ou les travaux de réhabilitation, les agents vous accompagnent tout au long de votre projet de sa conception jusqu'à sa réalisation. Ils vérifient notamment que l'installation que vous avez choisie est adaptée à la taille de votre logement, à vos usages et aux contraintes du terrain. Pour les habitations situées dans des périmètres de protection des captages d'eau potable ou à proximité de zones de baignade, ils s'assurent que votre installation est conforme aux obligations particulières de ces zones. Au-delà des missions réglementaires, le SPANC peut à tout moment être sollicité. Recherches de conseils dans le choix des systèmes d'assainissement non collectif, lors de vos projets ou pour l'entretien, n'hésitez pas à contacter le service. Les techniciens du SPANC sont là pour vous accompagner.

Lors de la réalisation des travaux, le SPANC contrôle la bonne exécution de ceux-ci : la réalisation devant correspondre aux éléments fournis lors de la conception et aux prescriptions de pose. Cette visite s'effectue avant le

remblaiement de la tranchée (c'est-à-dire en tranchée ouverte). Il est important d'informer le SPANC de l'avancement de vos travaux et de la date de fin, a minima une semaine avant l'achèvement.

**Les visites réglementaires.** En cas de vente de votre bien, vous devez produire obligatoirement un rapport de contrôle de votre installation d'assainissement de moins de 3 ans. Si votre contrôle a plus de 3 ans, il faut faire une demande de visite auprès du SPANC.

Enfin, en application du code général des collectivités et du règlement de service de l'Assainissement non collectif de Tulle agglo, le SPANC à l'obligation d'effectuer un contrôle périodique de bon fonctionnement de votre installation tous les huit ans. Cette visite réglementaire est surtout l'occasion de réaliser un état des lieux de votre installation et de vous apporter des conseils sur son entretien.

À l'automne, nos techniciens SPANC effectuent les vérifications d'usage sur les installations individuelles dans les communes de Favars, de Saint-Germain-les-Vergnes et de Sainte-Fortunade. Si vous habitez sur l'une de ces communes et que vous détenez un assainissement de ce type, pensez à prendre rendez-vous auprès de nos agents. ■

### CONTACT

Pour toute demande ou question relative à votre système individuel, contactez notre service Assainissement non collectif au 05 55 20 54 08 ou par mail [assainissement@tulleagglo.fr](mailto:assainissement@tulleagglo.fr)



**Henri Jammot**

Vice-président de Tulle aggro en charge du Cycle de l'eau et de l'Assainissement

"Un des axes forts du projet de territoire est la préservation du cycle de l'eau. Parmi les actions directes, l'amélioration du traitement des eaux usées engage la collectivité dans un vaste plan pluriannuel d'investissement. Des travaux lourds sur les réseaux collectifs et les stations d'épuration du territoire. Ces infrastructures nécessitent d'être renouvelées pour assurer une qualité d'eau traitée optimale. Les STEP doivent évoluer vers des solutions plus performantes, moins consommatrices en énergie, faibles en nuisances sonores et olfactives. Chaque année et jusqu'en 2031, l'agglomération s'est engagée à investir plus de 2 M€ pour la rénovation du réseau d'AC. Un effort financier conséquent pour engager le territoire dans une transition écologique."



AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE LA FUTURE STATION D'ÉPURATION DE CHAMBOULIVE EN COURS DE CONSTRUCTION. À DROITE, L'ANCIENNE STATION D'ÉPURATION QUI SERA DÉCONSTRUITE ET INTÉGRÉE DANS LA NOUVELLE AVEC LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'ACCÈS ET DE RETOURNEMENT POUR LES VÉHICULES D'ENTRETIEN DE LA STATION.

**7 342 000 €**

**C'est le budget total consacré à l'assainissement collectif et non-collectif pour l'année 2023. 3 697 000€ sont consacrés à l'investissement sur le réseau d'eaux usées et la modernisation des infrastructures de traitement.**

Préservation de la ressource

**Les bons gestes**

Afin de préserver la qualité de l'eau et du milieu naturel et éviter les bouchons dans les réseaux d'assainissement, il est important de respecter les bons gestes ! Le réseau d'assainissement collectif ou une installation d'assainissement non-collectif ne sont pas un tout à l'égout. On ne jette donc pas n'importe quoi. Lingettes, coton-tige, laitance de béton, résidu de peinture, huile de vidange, résidu de produits chimiques ou médicaments... sont formellement proscrits ! Certains produits doivent être apportés en déchetterie (huile de friture, reste de pot de peinture, résidu de produits chimiques) et d'autres correctement triés (emballages recyclables, compostage ou ordures ménagères). Enfin, les avaloirs d'eaux pluviales ne sont pas des poubelles ou un cendrier à mégot : l'eau qui en sort part dans les cours d'eau sans traitement.

**Ce qu'il faut retenir**

**Et l'eau potable ?**

Tulle agglomération a souhaité déléguer la gestion de l'eau à 4 syndicats permettant ainsi une gestion publique territorialisée. Les 43 communes de l'agglomération sont alimentées en eau potable par : le Syndicat du Puy La Forêt, le Syndicat du Puy des Fourches-Vézère, le Syndicat des Deux Vallées et le Syndicat des Eaux du Maumont. Ils assurent l'entretien des réseaux d'eau et fournissent également des communes situées à l'extérieur de l'agglomération.



équipement

# NOUVELLE JEUNESSE VERTUEUSE POUR LE CENTRE AQUA

Ouvert en 2003 par la Ville de Tulle puis transféré à Tulle agglo en 2017, le centre aqua fut le premier équipement public aqua récréatif du département. Mais après 20 ans d'existence, la structure a besoin d'être rénovée. Explications.

En 20 ans, le centre aqua intercommunal aura vu passer de nombreux nageurs, petits et grands, dans ses bassins. Pour rester dans la compétition, tel un athlète de haut niveau, il doit aujourd'hui répondre à de nouveaux objectifs notamment énergétiques et écologiques. Seule une importante rénovation pourra lui permettre de les atteindre.

Le projet débutera cet automne. La fermeture pour travaux est prévue à l'automne 2024. La réouverture aura lieu au printemps 2025. Ces travaux permettront de réduire l'empreinte environnementale du bâtiment et de réaliser des économies d'énergie grâce à des mises aux normes réglementaires, techniques et fonctionnelles.

Le développement des énergies renouvelables sera au cœur du projet avec notamment l'installation de panneaux

photovoltaïques, la récupération des eaux de rejet pour des usages techniques ou encore le raccordement du centre aqua à un réseau de chaleur alimenté par une chaudière à bois.

Les espaces seront optimisés afin de gagner plus de 250 m<sup>2</sup> en surface utile et d'améliorer le confort des usagers avec notamment le réaménagement des espaces douches/sanitaires et vestiaires.

Enfin, l'offre de services actuelle sera adaptée aux nouvelles attentes des usagers.

Le centre aqua intercommunal proposera des nouveautés telles qu'un espace bien-être avec sauna, hammam, douches sensorielles et à l'extérieur, un nouveau toboggan. Une offre connectée sera également mise en place et permettra les réservations et les paiements en ligne. Les sanitaires seront réaménagés. ■



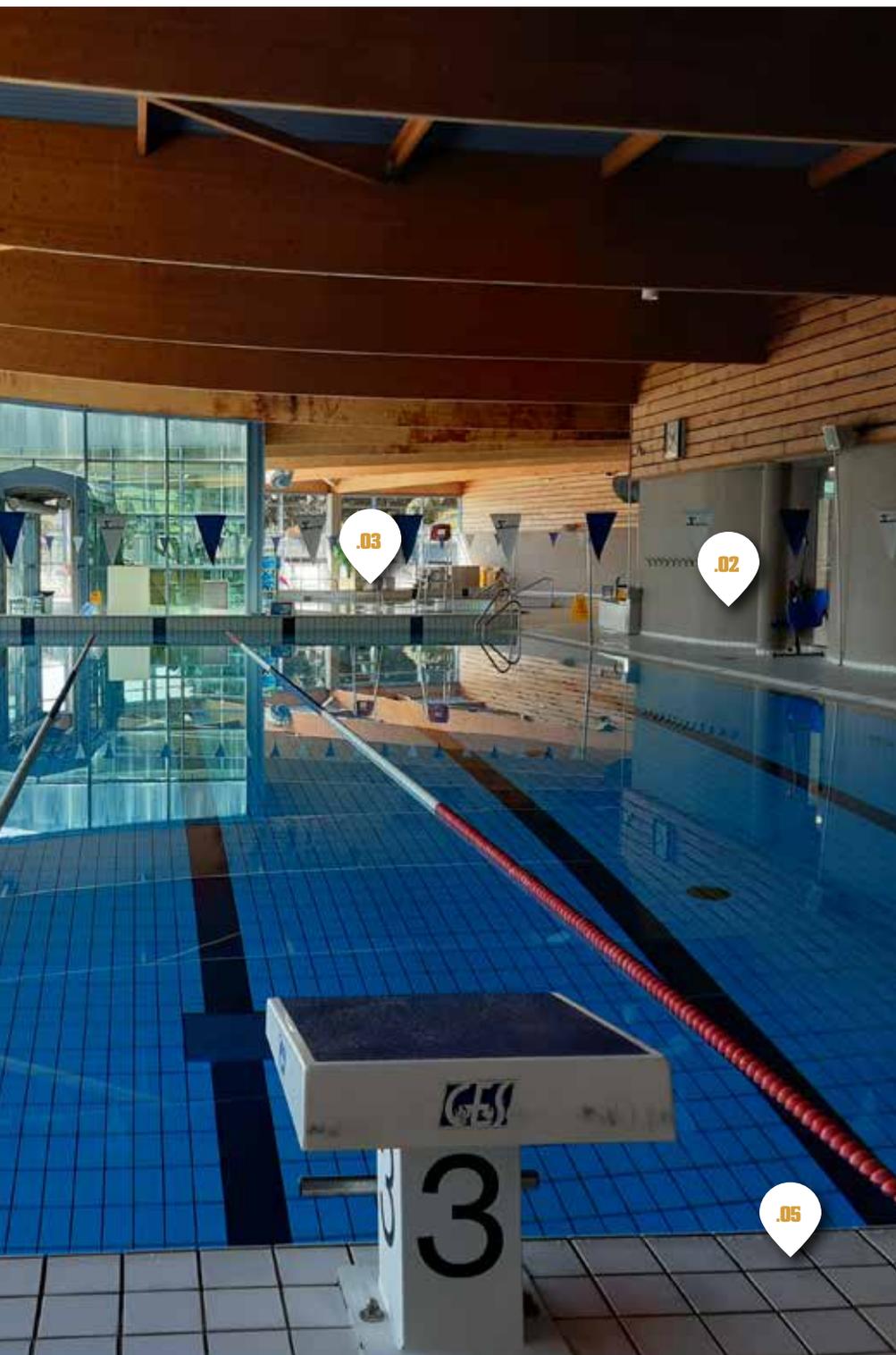
**.01** La verrière devrait être agrandie pour permettre l'installation de gradins et de panneaux solaires sur le toit.

**.02** Les espaces douches/sanitaires et vestiaires vont être réaménagés pour gagner en confort. L'accueil sera déplacé au rez-de-chaussée.

## L'INFO EN +

## 3,5 M€ hors taxe

C'est le coût total estimé des travaux. Le projet sera subventionné à plus de 60 % par l'État via le Fonds vert et le FNADT, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental de la Corrèze. Grâce à ces travaux le centre aqua devrait économiser 5 000 m<sup>3</sup> d'eau et 1 880 000 kWh par an.



**Fabienne Latour**

Vice-présidente en charge  
de la Petite enfance,  
de la Jeunesse et des Sports

**"De nouvelles données**

**réglementaires** nous obligent à effectuer des travaux de remise aux normes. Tulle agglo a la volonté de réduire son impact environnemental. Le centre aqua faisant partie des établissements les plus énergivores, l'objectif est donc de rentrer dans une démarche d'économie d'énergie et de réutilisation des eaux de rejet. Lors de l'Aquacertation menée en 2021 sur le territoire communautaire, plusieurs remarques sont remontées concernant le manque de confort (courants d'air, écarts de température...) et les nouvelles attentes des usagers pour une offre bien-être. Nous avons pris note de ces observations et décidé de les intégrer au projet global de rénovation. Nous avons conscience que ces travaux vont être longs et vont nécessiter un engagement financier conséquent mais c'est un investissement indispensable car le centre aqua est un équipement essentiel pour notre territoire. Il permet aux usagers, quel que soit leur âge, d'apprendre à nager et à évoluer dans l'eau en toute sécurité, et de bénéficier de nombreuses activités sportives. L'agglo ne sera pas seule pour mener à bien ce projet. Elle pourra compter sur le concours financier du Département, de la Région et de l'État dans le cadre du Fonds vert. Nous sommes d'ailleurs les premiers lauréats néo-aquitains de ce nouveau dispositif." ■

**.03** Un espace bien-être va être créé avec entre autres sauna, hammam, jacuzzi et douches sensorielles.

**.04** Un nouveau toboggan et des sanitaires seront installés à l'extérieur.

**.05** Un réaménagement des locaux pour le matériel des clubs sportifs est également prévu.

## Que vont devenir les agents du centre aqua durant les travaux ?

**Les agents du centre aqua intercommunal resteront mobilisés** (notamment durant les différentes phases de déménagement et de réaménagement du lieu). Ils travailleront à la réouverture du site en actualisant les programmes d'activités, mais aussi les protocoles et modalités de fonctionnement du centre aqua. Ils auront également la possibilité de suivre des formations individuelles ou collectives. Ils pourront être redéployés si besoin dans d'autres services de l'agglo. ■

zoom sur l'actualité des communes de l'agglomération

# LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS



Saint-Pardoux-La-Croisille

## Un 14 Juillet tout en couleur

À l'été 2019, Peuple et culture, la municipalité de Saint-Pardoux et son Amicale laïque avaient demandé à deux artistes, Zoé Chantre, Jean-Pierre Larroche et la compagnie les Ateliers du spectacle de transformer le village en Musée éphémère. En 2021, ils ont été rejoints par la scénographe Céline Diez et le musicien Marc Sollogoub et ont remis le couvert, en parsemant la commune de monuments éphémères.

L'aventure des curiosités de Saint-Pardoux s'est renouvelée une troisième fois cet été 2023 avec la réalisation d'un film de science-fiction de court métrage : "On repeint tout" dont les protagonistes sont interprétés par les habitants de la commune et ses environs. Le film a été tourné dans des décors installés sur le pré communal au cœur du village, réalisés avec la participation des habitants et visibles pendant tout l'été. Une projection a été organisée le 14 juillet sur le mur de l'église du village.

**Le synopsis :** Une catastrophe a fait perdre ses couleurs à la terre, un petit groupe de gens à Saint-Pardoux-la-Croisille a trouvé une peinture magique pour repeindre le monde. Vu du haut, l'endroit où ils se trouvent dessine une petite zone colorée avec l'école, les repas, les dortoirs... un vrai laboratoire. ■

bar

## Un restaurant « Épicurieux »

Thomas Ceaux a travaillé dans des restaurants semi-gastronomiques au Québec, en Corse mais aussi en Savoie puis aux jardins de Sothys à Auriac en Corrèze. C'est là qu'il a rencontré Pauline Gane, originaire de Saint-Julien-aux-Bois, qui, après un CAP de vente et un CAP brasserie, y travaillait comme serveuse. Rêvant d'ouvrir leur propre restaurant, l'annonce de Bar les a attirés et ils sont aussitôt tombés amoureux du site. C'est donc le 1<sup>er</sup> juillet qu'ils ont ouvert "L'Épicurieux" avec une carte semi-gastronomique qu'ils souhaitent accessible au plus grand nombre. Une réussite qui fait plaisir à voir et qui donne envie de venir s'y attabler. ■

Contact au 05 55 20 20 02.

Site Internet : [lepicurieux19.eatbu.com](http://lepicurieux19.eatbu.com)



## Fin des travaux à l'école de Sainte-Fortunade



Les travaux engagés à l'école, côté maternelle, arrivent à leur fin. Un nouveau préau protège maintenant les enfants du soleil et de la pluie et améliore leur espace récréatif. Un nouveau dortoir accueille les plus jeunes pour leur sieste et moments de calme.

### L'INFO EN +

#### Bientôt un verger partagé à Sainte-Fortunade

Trois partenaires sont engagés dans le projet : la commune met à disposition le terrain, l'association Le collectif Agenda 21 animera le lieu et l'association des Croqueurs de pommes accompagne grâce à son expertise. Ensemble, ils souhaitent proposer un espace largement participatif, pédagogique et créateur de moments conviviaux et gourmands.



## 2

**Les 16 et 17 septembre, la commune d'Orliac-de-Bar organisait son second marché des créateurs corréziens à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine. Plus d'une trentaine de créateurs étaient réunis pour faire découvrir au public l'art de la vannerie, la céramique, de l'ébénisterie ou encore le travail de l'émail.**

## Pierrefitte

## Du cirque dans un cadre bucolique

**Le 20 août, au lieu-dit Bizageix, un spectacle de cirque gratuit présentant deux Pierrefittois circassiens a été proposé. Océane Pelpel et Sébastien Davis Van Gelder ont livré dans un cadre bucolique, La Ferme de la Vézère, un spectacle tout-terrain qui s'est joué dans un simple cercle d'herbe.**

Le spectacle "Marcelle et Claude" a été représenté plusieurs fois cet été au cours d'un périple à vélo à travers le plateau de Millevaches, le Bike Tour. Un mois, 10 étapes et plusieurs centaines de kilomètres pour rencontrer des gens et des paysages.

Contente et fière de cet évènement, la mairie de Pierrefitte a également organisé un repas partagé à la fin du spectacle permettant aux spectateurs de tous âges de rencontrer les artistes dans un cadre champêtre. Un objet-trace, un carnet de voyage, mêlant croquis, photo et impressions avec des illustrations d'Eléonor Ampuy sera édité très prochainement. ■

## Pandrignes

## Un rallye touristique réussi

Le 40<sup>e</sup> rallye touristique qui s'est tenu le 8 et 9 juillet fut une très belle réussite. Une nouvelle programmation a été mise en place à cette occasion. Tout a commencé le samedi en début d'après-midi avec un parcours d'orientation de 72 km suivi d'un repas, d'un concert et pour clôturer cette journée, d'un feu d'artifice.

Le dimanche : un deuxième parcours de 80 km suivi d'un repas, et son épreuve phare de l'après-midi le passage du bourbier avant la remise des prix. 175 concurrents (4x4, 4x2, quads, motos) ont participé à cette manifestation où 700 repas ont été servis. Plus de 60 bénévoles ont été mobilisés. Le rendez-vous est pris pour le 41<sup>e</sup> rallye en 2024.

## EN BREF



## Favars

## Journée de l'environnement

Pour la deuxième année consécutive, la mairie de Favars a organisé sa journée de l'environnement le samedi 10 juin. Cette journée s'est voulue plus ludique et recentrée sur un même lieu afin de toucher le plus grand nombre. Des animations familiales, une exposition, une balade commentée, des stands, des démonstrations et un spectacle ont rythmé cette journée. Petits et grands ont pu accéder à plusieurs stands d'informations notamment sur les énergies renouvelables, le Bio stimulant, les plantes invasives et les nuisibles ainsi qu'une exposition réalisée par les élèves favarois sur les thématiques de l'eau, du tri des déchets et sur le compostage. Le milieu associatif était également représenté. Des moments d'échanges étaient possibles autour de deux tables rondes avec le CNPF et l'ASGLF ainsi que sur l'agrivoltaïque avec la société Ether Energy. L'autre point attendu et suivi a été la balade découverte sur les chemins de la forêt du château de Favars. Enfin, un discours des élèves de l'école de Favars et une pièce de théâtre traitant des enjeux écologiques proposée par la section théâtrale de l'association du Foyer de Favars ont clôturé cette belle journée. La municipalité remercie toutes celles et ceux qui ont participé et se sont impliqués pour que cette journée soit un succès.





habitat

## Le dispositif France Rénov', au plus près des usagers

**Votre logement est mal isolé ? Vous avez froid en hiver et trop chaud en été ? Votre facture énergétique vous paraît élevée ? Vous êtes perdu parmi les aides financières proposées et vous voulez éviter les arnaques ? La rénovation énergétique de votre logement avec France Rénov' est la solution !**

### L'INFO EN +

**Tulle agglo a signé la charte Rénovation performante proposée par l'entreprise sociale et solidaire DOREMI.**

Cela a permis la formation d'un groupement d'artisans formés aux techniques de rénovation performantes en juin dernier. Un nouveau groupement d'artisans verra le jour à l'automne et les premiers chantiers de rénovations répondant au cahier des charges DOREMI débiteront d'ici fin 2023.

**La rénovation énergétique vous permettra de gagner en bien-être et en confort** (quelle que soit la saison) grâce à l'isolation thermique et acoustique de votre logement, de réaliser des économies financières sur votre facture énergétique, de contribuer à préserver la planète en diminuant vos émissions de gaz à effet de serre et de valoriser votre patrimoine.

Dans la continuité de 2022, Tulle agglo, 6 autres intercommunalités du département de la Corrèze\* et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) se sont unis pour proposer le service public espace conseil France Rénov' au sein de la Maison de l'Habitat de Tulle agglo. Ce service propose un accompagnement et des conseils neutres, gratuits et indépendants aux ménages pour la rénovation énergétique de leur logement.

**L'espace conseil France Rénov' est un service public** cofinancé par les communautés de communes partenaires, la Région Nouvelle-Aquitaine et les certificats d'économie d'énergie. Vous pouvez vous y rendre si vous avez besoin de l'appui d'un conseiller pour mener à bien votre projet de rénovation énergétique, d'y voir plus clair sur les aides auxquelles vous avez droit ou encore pour avoir des conseils ciblés ou globaux sur vos travaux de rénovation ainsi que des recommandations d'artisans qualifiés.

**Tulle agglo, engagée dans la transition écologique et énergétique**, s'est fixé comme objectif de devenir un territoire à énergie positive et d'avoir un parc de logement à 75 % au niveau BBC en 2050, soit 50 kWh/m<sup>2</sup> par an. La création de l'espace conseil France Rénov' s'inscrit pleinement dans cette ambition et entend notamment repenser un habitat bas carbone.

**Pour améliorer le confort de votre logement**, faire des économies sur vos factures d'énergie, changer vos équipements, augmenter la valeur de votre patrimoine, les conseillers France Rénov' du CPIE de la Corrèze sont là pour vous aider quel que soit l'avancement de votre projet. Ils vous conseillent de manière neutre et indépendante, répondent aux questions techniques, vous renseignent sur les aides financières. C'est un véritable accompagnement personnalisé à chaque étape de votre projet de rénovation, depuis la construction d'un scénario de travaux cohérent jusqu'à sa livraison. ■

*\*Tulle agglo, Haute-Corrèze Communauté, Ventadour Égletons Monédières, Midi Corrèzien, Xaintrie Val Dordogne, Pays d'Uzerche et Vézère Monédières Millesources.*

**Si vous êtes intéressé par la rénovation globale et performante, n'hésitez pas à pousser la porte de la Maison de l'Habitat du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 2 rue François Bonnélye à Tulle.**

FORÊT

## Une labellisation pour l'association des propriétaires forestiers

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière du Pays de Tulle (ASLGF) regroupe aujourd'hui plus de 50 propriétaires forestiers pour une surface totale de plus de 500 ha. 19 conseillers syndicaux pilotent cette association sous la présidence de Gérard Bonnet. L'objectif est de mettre en œuvre une gestion durable, patrimoniale, paysagère, rentable et multifonctionnelle de la forêt. Les techniques permettant la création et l'exploitation des forêts se veulent respectueuses de l'environnement et des écosystèmes forestiers. Afin d'atteindre cet objectif de gestion durable, l'ASLGF se munit d'un plan simple de gestion concerté (PSGc). Il permettra aux propriétaires forestiers de planifier la gestion de leur forêt en se fixant des objectifs économiques, patrimoniaux ou environnementaux, en tenant compte des éléments existants. Ce document, qui constitue la description et les orientations de gestion de la forêt, est établi en accord avec les propriétaires par le cabinet Chaton MEUNIER et a une validité de 10 ans.



L'association a également sollicité la labellisation « Groupement d'intérêt économique et environnemental forestier - GIEEF » qui offrira une reconnaissance officielle par l'État des regroupements volontaires de propriétaires forestiers privés. Cette labellisation permettra à l'association et aux propriétaires forestiers de bénéficier d'aides publiques spécifiques et majorées dans certains cas, ainsi que de mesures d'exonération fiscale. ■

**Vous souhaitez rejoindre cette démarche collective ? Contactez l'association à [aslghdupaysdetulle@gmail.com](mailto:aslghdupaysdetulle@gmail.com) ou Vincent Fidon, technicien CNPF, qui anime et accompagne l'association, au 07 62 67 29 20.**



24

**C'est le nombre de nouvelles colonnes de tri des emballages recyclables installées sur le territoire !**

**Ce déploiement s'effectue dans le cadre de la densification des points d'apports volontaires et en cohérence avec la mise en place des extensions des consignes de tri (ECT) qui crée une augmentation du tonnage des emballages.**

### Valorisation des déchets

#### Tous au compostage partagé !

**Depuis plus d'un an, le service Collecte et Valorisation des Déchets de Tulle agglomération expérimente le compostage partagé** via différents sites installés

dans les communes volontaires de Tulle, Naves, Eyrein et Chameyrat. Le service est à la recherche de bénévoles et en particulier pour les futurs sites de compostage partagé des communes d'Orliac-de-Bar, Chanac-les-Mines, Le Lonzac, Espagnac, Chanteix, Saint-Clément, La Roche-Canillac et Saint-Martial-de-Gimel.

Si vous désirez participer, vous pouvez contacter Karine Henrion, maître composteur et animatrice prévention tri à Tulle agglomération, au 05 55 20 84 22 ou 06 37 24 14 25, ou par mail à [karine.henrion@tulleagglomeration.fr](mailto:karine.henrion@tulleagglomeration.fr) ■

**Pour plus d'infos sur le compostage partagé, rendez-vous sur [tulleagglomeration.fr](http://tulleagglomeration.fr)**

### EN BREF

#### La transition énergétique : c'est maintenant !

Tulle agglomération est entrée au capital d'une société coopérative 100 % bénévole dédiée à la production d'énergie renouvelable électrique. Cette société locale mobilise des citoyens, des collectivités et des entreprises préoccupés par la transition énergétique et souhaitant agir. Le premier projet s'est concrétisé en juin dernier avec la mise en service d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la salle multi-activités de Naves grâce à une convention d'occupation temporaire négociée avec la municipalité. 256 panneaux d'une puissance totale de 100 kWc vont produire 112 600 kWh/an, soit les besoins de 25 foyers environ. L'électricité est revendue à EDF qui la réinjecte directement dans les réseaux. Vous souhaitez mettre à disposition une toiture pour une installation photovoltaïque et agir pour une énergie durable, locale et coopérative ?

**Contactez Énergie Cœur de Corrèze à [coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr](mailto:coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr) ou au 05 55 26 60 16 / 06 70 48 27 18**

#### Bâtiments passifs : une journée pour les professionnels !

Mardi 21 novembre, de 9h à 12h, se tiendra une conférence à destination des professionnels du bâtiment à la maison du Pôle Bois à Tulle. En partenariat avec Tulle agglomération, la Fédération française de la Construction passive présentera la construction en bâtiment passif en mettant en avant des retours d'expériences. Elle sera suivie d'une visite d'une maison passive de 14h à 17h. L'objectif : fournir aux professionnels les clés de la réussite de la construction passive à travers de multiples retours d'expériences.

**Inscription obligatoire (nombre de places limité). Rendez-vous sur [odeys.fr/batiments-passifs-19](http://odeys.fr/batiments-passifs-19)**

zoom sur L'actualité de La médiathèque  
intercommunale éric rohmer

# LECTURE & CULTURE : INFOS ET RENDEZ-VOUS



Patrimoine

## Les fonds patrimoniaux en restauration

**En octobre**, les fonds patrimoniaux conservés à la médiathèque et composés d'ouvrages anciens précieux tels que des confiscations révolutionnaires, subiront un traitement en profondeur afin de les débarrasser d'un parasite qui pourrait, sur le long terme, les endommager gravement. Des mesures strictes d'isolement et de surveillance avaient été mises en place précédemment afin de limiter sa propagation.

**Début 2024**, les restrictions d'accès seront levées. Un tout nouveau service sera alors inauguré, permettant aux publics d'admirer ces ouvrages exceptionnels. Ces derniers pourront également être consultés et étudiés par des chercheurs. L'État par l'intermédiaire de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) de la Nouvelle-Aquitaine soutient financièrement l'opération à hauteur de 22 776 € HT, ce qui représente 80 % du coût total du projet. Ce patrimoine écrit conservé à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer est un héritage fondamental qu'il faut préserver pour comprendre notre culture et pour participer à l'éducation des générations futures. ■

exposition

## À la cueillette des champignons

**Automne oblige, le mois d'octobre sera dédié aux champignons** à la médiathèque intercommunale. Du 3 au 28, les expositions « Les Champignons » par la Bibliothèque départementale de la Corrèze et « L'Univers du champignon » par François Valente, seront visibles gratuitement dans le hall. Le samedi 14, Benoît Peyre proposera à 15h, la conférence « Si les champignons m'étaient contés ». Le même jour à 14h30, un atelier loisirs créatifs animé par Laurilou permettra aux enfants (dès 8 ans) de s'initier à la couture en travaillant autour du thème des champignons. Enfin, le mercredi 25 octobre de 15h à 17h, l'association Air de jeux animera un après-midi autour des champignons, sorcières et compagnies. ■



## Horaires d'ouverture de la Mier

**Depuis le 4 septembre, les horaires permanents de la médiathèque intercommunale Éric Rohmer ont évolué pour proposer aux usagers une plus grande amplitude d'ouverture.**

**Le lieu est désormais ouvert :**

- mardi, jeudi et vendredi de 12h à 18h,
- mercredi et samedi de 10h à 18h.

**Fermé les lundis et les dimanches.**



EXPOSITION

### CHEMINS DE VIE SINGULIERS

Du 31 octobre au 2 décembre, l'exposition "Nos chemins" de la photographe Kathleen Missud et de la biographe Camille Lorgue mettra en lumière des portraits de Haut-Viennois ayant vécu un changement de vie. Alliant photographies, écrits et créations sonores, elle plongera le public au cœur d'histoires aussi singulières qu'universelles.

La Parole à...

# GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

Cette rentrée 2023 est symbolique pour Tulle agglo. À mi-mandat, elle voit se concrétiser des actions phares du Projet de territoire votées en 2021. Le cap fixé est donc tenu, avec pour fil conducteur la volonté d'investir pour l'avenir de notre territoire.

## Importants investissements pour l'assainissement

Cette volonté se traduit par un investissement fort en faveur de la préservation de la ressource en eau et du milieu naturel : cette année, après une phase d'études, l'agglo démarre les premières actions de son vaste plan pluriannuel de réhabilitation et de mise en conformité des systèmes d'assainissement collectif. Un investissement certes moins visible que celui opéré sur notre réseau routier mais ô combien nécessaire et tout aussi conséquent, puisque l'agglo s'engage à hauteur

de 3 M€ en 2023 pour réhabiliter le système d'assainissement collectif. Les travaux ont donc commencé sur Cornil et Chamboulive, où ils sont coordonnés avec le Syndicat des eaux Puy la Forêt. L'action collective mise au service des usagers permet non seulement d'optimiser le calendrier du chantier, mais aussi de réduire la gêne pour les usagers et d'être performants dans la réhabilitation du réseau.

## Transports scolaires de l'agglo

En septembre, le service Transports scolaires de Tulle agglo a été inauguré. Désormais, 1 800 enfants empruntent plus de 80 lignes. En moins d'un an, Tulle agglo créé le service et propose aux familles un réseau de transports scolaires de proximité. L'internalisation de ce service avec une approche locale et territoriale, a permis à Tulle agglo d'offrir un ser-

vice adapté aux utilisateurs dès la rentrée 2023. Pour preuve, les services de l'agglo ont été en mesure de créer plusieurs dizaines de points d'arrêts de proximité supplémentaires.

## Nouveau site internet

Enfin je voudrais conclure cette tribune en invitant chaque habitant à "surfer" sur le nouveau site internet de l'agglomération [www.tulleagglo.fr](http://www.tulleagglo.fr). Au cours de la consultation menée dans le cadre du projet de territoire, les usagers réclamaient plus de clarté. Difficile parfois de savoir qui fait quoi dans le millefeuille territorial. Ce nouvel outil offre désormais une lecture facilitée de l'action publique, l'agglo y retrouvant ainsi la place qui est la sienne. Bonne rentrée à tous. ■

**Jean-François Labbat,**  
vice-président de Tulle agglo  
et maire de Corrèze

# GROUPE OPPOSITION

Dans l'allégresse générale du précédent Tam consacré à la célébration du trentenaire de la naissance de Tulleagglo, vous n'avez pas manqué d'être surpris par l'absence d'une parole de l'Opposition.

## Persona non grata

Le Président de Tulleagglo, dans sa superbe autocratique, a choisi sans état d'âme de museler toute dissidence pour ne pas entacher un bilan trompeur. « Ecartez les contradicteurs, nos administrés se suffiront des apparences ». Mais il n'est pas facile d'échapper aux responsabilités de ses échecs. Concomitamment aux falbalas organisées autour de cette date anniversaire, l'Urssaf révélait dans une étude sur la vitalité économique de la Corrèze qu'entre 2021 et 2022 Tulleagglo connaissait sur son bassin d'emploi une baisse de -4,8% soit 693 postes perdus quand l'Agglo de Brive enregistrait une évolution positive de 2% soit 698 emplois en plus. Loin du satisfécit affiché, ce chiffre souligne les limites et les faillites de cette gouvernance sur cette dernière décennie tant dans son développe-

ment économique que dans son incapacité à construire une attractivité territoriale.

## Quant à moi, je n'ai rien à ajouter.

C'est par ces mots que le Président de Tulleagglo terminait son éditorial dans son propos introductif du dernier Tam. Cette parole sonne comme un acte manqué venant souligner cruellement une évidence, il n'y a aucune vision politique à long terme à la tête de cette majorité. Quel horizon sur la décennie à venir, quels enjeux en terme de développement ? Le néant total ! Cet exécutif avance trop souvent, à la godille en fonction des dictats étatiques, des subventions, des mimétismes dans l'air du temps. Vingt ans de retard sur les réseaux de chaleur, trente ans de divagation sur la Mécanique vallée pour relancer le savoir faire industriel annoncée en grandes pompes puis oublié dans les abîmes de la communication... A titre d'exemple, une fois encore la construction et la promotion de notre nouvelle identité collective sont inexistantes. Vous n'attirez pas des populations nouvelles avec

une politique sur la gestion des déchets ou avec des bandes dessinées pour lecteurs décrébrés. De ce fait, nous continuons de perdre notre population sans nous inscrire dans les grands mouvements nationaux favorables aux départements ruraux.

## Par delà les farcidures

Avec beaucoup de délicatesse, le Préfet de la Corrèze, invité d'honneur dans les premières pages du Tam, a suggéré ces insuffisances évidentes en soulignant la nécessité d'une mise en valeur d'un patrimoine totalement délaissé, (à sa décharge, nommé depuis peu, le Préfet n'avait pas encore pris connaissance d'une politique volontariste sur la préservation des fours à pain...). Son premier étonnement céda ensuite à des conseils judicieux pour éclairer les élus en les incitant à capitaliser sur nos atouts culinaires, paysagers, touristiques, environnementaux. Autant de leviers superbement ignorés... ■

**Raphaël Chaumeil,**  
conseiller communautaire,  
conseiller municipal de Tulle

# Mon Territoire a du Goût

Une 9<sup>ème</sup> édition basquo-corrézienne

*Les Basques débarquent !*

**15 OCT. 23**  
**ST-PRIEST-DE-GIMEL**

Repas des chefs  
Marché de producteurs  
Concours culinaire enfants  
Animations enfants & festives

**#iciaussionadupiquant**

TULLE'  
**Agglo**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Programme sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)  
et sur [tulle-en-correze.com](http://tulle-en-correze.com)

TULLE  
EN  
CORRÈZE  
Ma parenthèse